

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC METZ EN SCENES**

**COMITE SYNDICAL**  
**DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE METZ GRAND EST**

**SEANCE COMMUNE DU 15 NOVEMBRE 2024**

**ORDRE DU JOUR**

- I. Adoption des comptes rendus du CA et du CS du 25 septembre 2024 (délibérations n°311 MES / n°1025 ONMGE)
- II. Gouvernance
  - 1) Nomination des personnalités qualifiées au Conseil d'administration de l'EPCC Metz en Scènes (délibérations n°312)
- III. Débat d'Orientation Budgétaire 2025 (délibérations n°313 MES / n°1026 ONMGE)
- IV. Affaires financières
  - 1) Complément de tarification des locations d'espace BAM (délibération n°314 MES)
  - 2) Décision modificative n°2 - exercice 2024 de l'EPCC (délibération n°315 MES)
- V. Affaires administratives
  - 1) Règlement intérieur à destination du public (délibération n° 316 MES)
- VI. Divers
  - 1) Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à la Directrice générale (délibération n°317 MES)
  - 2) Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Président (délibération n°1027 ONMGE)
- VII. Points d'information
  - 1) Actualités artistiques et culturelles de la Cité musicale-Metz

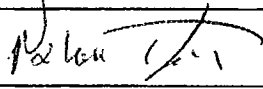


**SYNDICAT MIXTE DE L'ORCHESTRE  
NATIONAL DE METZ GRAND EST**

**FEUILLE D'EMARGEMENT  
COMITE SYNDICAL DU 15 NOVEMBRE 2024**

**MEMBRES TITULAIRES**

**VILLE DE METZ**

Monsieur Patrick THIL	
Monsieur Timothée BOHR	
Monsieur Laurent DAP	
Madame Nicole FAESSEL	N Faessel
Madame Anne STEMART	
Madame Caroline AUDOUY	Visio
Monsieur Nicolas TOCHET	
Monsieur Grégoire LALOUX	

**REGION GRAND EST**

Madame Catherine BAILLOT	
Monsieur Cédric CHEVALIER	
Madame Laëtitia HURLAIN	
Madame Stéphanie KIS	Visio
Madame Martine LIZOLA	
Madame Evelyne GAREAUX	
Madame Marie-Claude VOINÇON	

**METZ-METROPOLE**

Monsieur Jean-Luc BOHL	
------------------------	--

REÇU EN PREFECTURE

le 21/11/2024

Appréhension des faits

99\_AR-057-255703795-20241115-051511\_L2-AR



## Délibération n° 1025 : Adoption du compte-rendu du Comité Syndical du 25 septembre 2024

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les statuts de l'Orchestre national de Metz Grand Est,

Le Comité Syndical, entendu dans sa séance du 15 novembre 2024,

### DECIDE

- D'adopter le compte rendu du Comité Syndical du 25 septembre 2024, joint à la présente délibération.

Nombre de votants : 8

Pour : 8

Contre : /

Abstention : /

Fait à Metz, le 15 novembre 2024

Le Président du Comité syndical



**Patrick THIL**

*Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes*

*Conseiller délégué aux établissements culturels de l'Eurométropole de Metz*

*Conseiller départemental de la Moselle*

REÇU EN PRÉFECTURE

le 21/11/2024

Agences Aides Départementales

99\_DE-057-255703795-20241115-051511\_3-DE

**COMPTE RENDU**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC METZ EN SCÈNES**  
**COMITÉ SYNDICAL DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE METZ**

**SÉANCE COMMUNE DU 25 SEPTEMBRE 2024**

**COMITE SYNDICAL DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE METZ GRAND EST**

***Membres titulaires***  
**REPRESENTANT LA VILLE**

Monsieur Patrick THIL	<i>Ville de Metz</i>	<b>PRESENT</b>
Monsieur Timothée BOHR	<i>Ville de Metz</i>	<b>PRESENT</b>
Monsieur Laurent DAP	<i>Ville de Metz</i>	<b>PRESENT</b>
Madame Nicole FAESSEL	<i>Ville de Metz</i>	<b>PRESENT</b>
Madame Anne STEMART	<i>Ville de Metz</i>	-
Madame Caroline AUDOUY	<i>Ville de Metz</i>	-
Monsieur Nicolas TOCHET	<i>Ville de Metz</i>	-
Monsieur Grégoire LALOUX	<i>Ville de Metz</i>	-

**REPRESENTANT LA REGION**

Madame Martine LIZOLA	<i>Région</i>	-
Madame Catherine BAILLOT	<i>Région</i>	-
Madame Laetitia HURLAIN	<i>Région</i>	-
Madame Stéphanie KIS	<i>Région</i>	<b>PRESENTE EN VISIO</b>
Monsieur Cédric CHEVALIER	<i>Région</i>	-
Madame Evelyne GAREAUX	<i>Région</i>	-
Madame Marie-Claude VOINCON	<i>Région</i>	<b>PRESENTE EN VISIO</b>

**REPRESENTANT METZ METROPOLE**

Monsieur Jean-Luc BOHL	<i>Metz Métropole</i>	<b>PRESENT EN VISIO</b>
------------------------	-----------------------	-------------------------

**Membres suppléants**

**REPRESENTANT LA VILLE**

Madame Doan TRAN	Ville de Metz	-
Madame Yvette MASSON FRANZIL	Ville de Metz	-
Monsieur Jean-Marie NICOLAS	Ville de Metz	-
Monsieur Michel VORMS	Ville de Metz	-
Monsieur Khalifé KHALIFE	Ville de Metz	-
Monsieur Marc SCIAMANNA	Ville de Metz	-
Madame Charlotte PICARD	Ville de Metz	<b>PRESENTE</b>
Madame Françoise GROLET	Ville de Metz	-

**REPRESENTANT LA REGION**

Madame Alexandre CASSARO	Région	-
Monsieur Rémy SADOCCO	Région	-
Madame Catherine BELRHITI	Région	-
Madame Brigitte TORLOTING	Région	-
Monsieur Jérôme END	Région	<b>PRESENT EN VISIO</b>
Monsieur Jean-François SECONDE	Région	-
Monsieur Gilles FREMIOT	Région	-

**REPRESENTANT METZ METROPOLE**

Monsieur Philippe MANZANO	Metz Métropole	-
---------------------------	----------------	---

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPCC METZ EN SCÈNES**

**Membres titulaires :**

**REPRÉSENTANT LA VILLE**

Monsieur Patrick THIL	Ville de Metz	<b>PRESENT</b>
Monsieur Timothée BOHR	Ville de Metz	<b>PRESENT</b>
Monsieur Laurent DAP	Ville de Metz	<b>PRESENT</b>
Madame Nicole FAESSEL	Ville de Metz	<b>PRESENTE</b>
Madame Anne STEMART	Ville de Metz	<b>pouvoir donné à Patrick Thil</b>
Madame Caroline AUDOUY	Ville de Metz	-
Monsieur Nicolas TOCHET	Ville de Metz	-
Monsieur Grégoire LALOUX	Ville de Metz	-

**REPRÉSENTANT LA RÉGION GRAND-EST**

Madame Catherine BAILLOT	Région	-
--------------------------	--------	---



Madame Stéphanie KIS	Région	<b>PRESENTE en visioconférence</b>
Madame Martine LIZOLA	Région	-
Madame Marie-Claude VOINÇON	Région	<b>PRESENTE en visioconférence</b>

### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Monsieur Jean Luc BOHL	Personnalité qualifiée	<b>PRESENT en visioconférence</b>
Monsieur Olivier MANTEI	Personnalité qualifiée	<b>Pouvoir donné à Jean-Luc Bohl</b>
Madame Chiara PARISI	Personnalité qualifiée	-
Monsieur Pierre PAULY	Personnalité qualifiée	-
Madame Alexandra TOBELAIM	Personnalité qualifiée	-

### REPRÉSENTANT DU SYNDICAT MIXE ONMGE

Monsieur Cédric CHEVALIER	Représentant ONMGE	-
---------------------------	--------------------	---

### REPRÉSENTANT LE PERSONNEL

Monsieur Hervé ABRAHAM	Représentant du personnel	<b>PRESENT</b>
Madame Céline JACQUOT	Représentante du personnel	<b>PRESENTE</b>

### Membres suppléants :

#### REPRÉSENTANT LA VILLE

Madame Doan TRAN	Ville de Metz	-
Madame Yvette MASSON FRANZIL	Ville de Metz	-
Monsieur Jean-Marie NICOLAS	Ville de Metz	-
Monsieur Michel VORMS	Ville de Metz	-
Monsieur Attila SAPCI	Ville de Metz	-
Monsieur Marc SCIAMANNA	Ville de Metz	-
Madame Charlotte PICARD	Ville de Metz	<b>PRESENTE</b>
Madame Françoise GROLET	Ville de Metz	-

#### REPRÉSENTANT LA RÉGION GRAND-EST

Madame Catherine BELRHITI	Région	-
Monsieur Alexandre CASSARO	Région	-
Monsieur Rémy SADOCCO	Région	-
Madame Brigitte TORLOTING	Région	-

### PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Monsieur Benoît BRADEL	<i>Personnalité qualifiée</i>	<b>PRESENT</b>
Monsieur Pascal MULLER	<i>Personnalité qualifiée</i>	-
Monsieur Philippe MANZANO	<i>Personnalité qualifiée</i>	<b>PRESENT</b>
Monsieur Matthieu DUSSOUILLEZ	<i>Personnalité qualifiée</i>	-

### REPRÉSENTANT DU SYNDICAT MIXE ONMGE

Madame Laetitia HURLAIN	<i>Représentante ONMGE</i>	-
-------------------------	----------------------------	---

### REPRÉSENTANT PERSONNEL

Madame Christelle HOCHARD	<i>Représentante du personnel</i>	-
Monsieur Voicu SATMAREAN	<i>Représentant du personnel</i>	-

### Assistaient également à la réunion, en qualité de représentants des administrations :

Vincent DAPPOZZE – Directeur du pôle culture – Ville de Metz

Valérie LAHOUEL – Cheffe du service spectacle vivant et arts visuels - Direction Générale Adjointe en Charge de l'Attractivité – Direction de la culture du patrimoine et de la mémoire - Région Grand Est

Elise SERVERIN – conseillère musique et danse - DRAC Grand Est Metz

### En visioconférence :

Nicolas KARMANN – Directeur Général Adjoint Compétitivité et Solidarité – Eurométropole Metz.

Laurent MATHIEU – Référent musiques classiques et contemporaines – référent transition écologique - Direction de la culture, du patrimoine et de la mémoire – Région Grand Est

### Directrice générale de la Cité musicale-Metz

Florence ALIBERT

### Étaient également présents au titre de leurs fonctions au sein de la Cité musicale-Metz :

Fabienne AHOUANSOU, administratrice adjointe

Joseph ANDRE, directeur technique

Sibylle BRUNOT, responsable du service éducation et médiation

Julia DEHAIS, secrétaire générale

Hamid JARI, agent comptable

Frédéric MAILLARD, administrateur

Florence MARTIN, directrice artistique

Patrick PERRIN, programmateur des musiques actuelles

Gwenaëlle PLOUGONVEN, responsable service production

## ORDRE DU JOUR

<b>I. Adoption des comptes rendus du CA et du CS du 13 juin 2024 (délibérations n°304 MES I n°1017 ONMGE) .....</b>	<b>6</b>
<b>II. Affaires financières .....</b>	<b>6</b>
1) Décision modificative n°1 - exercice 2024 de l'EPCC (délibération n°305 MES) .....	6
2) Décision modificative n°1 - exercice 2024 du Syndicat mixte (délibération n°1018 ONMGE).....	7
3) Modifications tarifaires de produits des bars (délibération n°306 MES).....	8
4) Tarification Réveillon d'exception (délibération n°1019 ONMGE).....	9
5) Contrat d'assurance des risques statutaires (délibération n°1020 ONMGE) .....	9
<b>III. Affaires administratives .....</b>	<b>9</b>
1) Convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2027 de l'Orchestre national de Metz Grand Est (délibération n°1021 ONMGE) .....	9
2) Renouvellement de la convention entre la Cité musicale-Metz et l'Eurométropole de Metz (délibérations n°307 MES et n°1022 ONMGE).....	10
3) Organisation de l'intérim de la direction générale et délégations de pouvoir consenties par le Conseil d'Administration de Metz en Scènes (délibération n°308 MES) .....	10
4) Procédure et calendrier de recrutement de la Direction générale) .....	11
5) Point d'information sur l'organigramme de la Cité musicale-Metz .....	12
6) Convention de mutualisation de mise à disposition du poste d'Assistant/Assistante de direction artistique (délibérations n°1023 ONMGE et n°309 MES) .....	13
<b>IV. Divers .....</b>	<b>14</b>
1) Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à la Directrice générale (délibération n°310 MES) .....	14
2) Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à au Président (délibération n°1024 ONMGE) .....	14
3) Point d'information : actualités artistiques et culturelles de la Cité musicale-Metz.	14

*La séance est ouverte sous la présidence de Patrick THIL.*

**Patrick THIL** précise que ce Conseil d'administration sera le dernier de Florence ALIBERT, qui devient conseillère de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France à Rome. Elle supervisera un vaste réseau composé des **instituts français** ainsi que plusieurs lycées français. Il la félicite chaleureusement pour cette nomination, tout en exprimant sa tristesse de la voir partir, et la remercie sincèrement pour ses sept années à la tête de l'institution.

**I. Adoption des comptes rendus du CA et du CS du 13 juin 2024 (délibérations n°304 MES I n°1017 ONMGE)**

*Sans remarque des participants, les délibérations n°304 MES I n°1017 ONMGE sont approuvées à l'unanimité.*

**II. Affaires financières**

**1) Décision modificative n°1 - exercice 2024 de l'EPCC (délibération n°305 MES)**

**Frédéric MAILLARD** indique que dans le cadre de l'exécution budgétaire 2024, plusieurs ajustements sont nécessaires en dépenses et en investissement. Dans la section fonctionnement, en dépenses, au chapitre 11, est proposée une augmentation de 20 000 euros ; au chapitre 22, au titre des dépenses imprévues, un ajustement de 94 000 euros est sollicité (dépenses liées aux dix ans de la BAM).

En recettes, au chapitre 74, des recettes supplémentaires sont intégrées : 20 000 euros apporté par le département de la Moselle en soutien du projet culturel de la Cité musicale-Metz et 30 000 euros accordés par la Drac Grand Est au titre d'une aide supplémentaire spécifique pour les SMAC.

**La directrice générale** remercie l'État de son soutien supplémentaire pérenne, qui se porte à un peu plus de 180 000 euros, à hauteur de celui de la région.

**Patrick THIL** salue à son tour cette contribution, remercie la DRAC et rappelle son attachement à une labellisation de la BAM.

**Frédéric MAILLARD** ajoute qu'en subvention d'investissement, il est proposé d'inscrire 480 000 euros correspondant à la finalisation du programme de migration vers les équipements scéniques LED. En 2024, le cofinancement se répartit de la manière

suivante : 140 000 euros pour la ville de Metz et 160 000 euros pour la région Grand Est. Ces contributions seront complétées par un apport de 180 000 euros de la CNM et 20 000 euros de fonds propres, pour équilibrer le projet.

**Florence ALIBERT** signale que les 140 000 euros de contribution de la Ville de Metz s'ajoutent à une subvention exceptionnelle de 100 000 euros qui figurait déjà au BP. Elle remercie la ville et la région pour les efforts consentis, qui devraient permettre d'achever la transition LED. Elle espère par ailleurs que le CNM pourra contribuer à hauteur des montants prévus.

*La délibération n°305 MES est approuvée à l'unanimité.*

## **2) Décision modificative n°1 - exercice 2024 du Syndicat mixte (délibération n°1018 ONMGE)**

**Frédéric MAILLARD** précise qu'en dépense de fonctionnement, des virements de crédits portent sur des transferts entre différents chapitres, sans modifier l'équilibre global. Il s'agit de reports de charges en recettes pour 2023, qui n'avaient pas pu être comptabilisés sur l'exercice et qui sont réaffectés sur leur chapitre d'origine. Cette opération, réalisée en accord avec la trésorerie, est neutre.

Au chapitre 22, au titre des dépenses imprévues, est sollicitée l'inscription de 14 864 euros, qui sont ajoutés pour couvrir des charges supplémentaires liées à l'assurance des instruments de musique. Un ajustement de 20 000 est opéré pour des opérations d'ordre de transfert concernant les amortissements, conformément à la M57.

En section de recettes, au chapitre 74, deux compléments de contribution sont intégrés : une subvention de la DRAC pour un montant de 70 000 euros au titre du programme « Mieux produire, mieux diffuser » et une augmentation de contribution annuelle de la métropole pour un montant 100 000 euros.

**Florence ALIBERT** remercie à nouveau l'État pour son action – l'Orchestre national de Metz Grand Est a pu bénéficier de l'une des plus importantes subventions nationales. Elle remercie également la Métropole, dont le soutien initial s'est révélé décisif. Ces financements sont désormais pérennes et inscrits dans la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO).

**Patrick Thil** remercie le DRAC et l'Eurométropole Metz pour leurs contributions essentielles à la survie de l'Orchestre. Il rappelle aussi aux élus que l'Orchestre se produit régulièrement à l'Opéra-Théâtre de Metz. *La délibération n°1018 ONMGE est approuvée à l'unanimité.*

### 3) Modifications tarifaires de produits des bars (délibération n°306 MES)

**Julia DEHAIS** indique que la Cité musicale-Metz a choisi, dans une démarche de développement durable, de renouveler intégralement la carte des bars de l'Arsenal, de la BAM et des Trinitaires, pour ne proposer que des produits locaux ou biologiques de qualité. La carte propose notamment les infusions de plantes biologiques « Symples », fabriquées en Lorraine, mais également de la Carola et des boissons sans alcool, toutes fabriquées localement.

**Charlotte PICARD** regrette le passage vers une carte intégralement végétarienne, qui exclut de fait un nombre très élevé de spectateurs. Pourtant, la mode du végétarisme n'a pas encore atteint 100 % des Lorrains, bien au contraire. Elle se déclare surprise de cette décision..

**Florence ALIBERT** explique que cette transition vers le végétarien s'inscrit dans une démarche de réduction de l'impact de la Cité musicale sur l'environnement. Cette transition est appliquée de manière globale, l'ensemble des *catering* des artistes étant désormais végétariens. Cette décision est d'ailleurs facilement acceptée par les spectateurs, ce qui ne préjuge en rien des choix personnels de chacun en matière d'alimentation.

**Benoit BRADEL** explique que « manger végétarien » ne signifie pas être végétarien. Pendant le festival PASSAGES, les repas du soir des équipes, le menu est végétarien. Les dispositions de santé publique recommandent à juste titre qu'il n'est pas bon de manger de la viande midi et soir. En outre, l'élevage de la viande a un impact connu sur l'environnement. Il se réjouit de cette nouvelle carte, mais regrette que la carte non alcoolisée soit encore trop restreinte.

**Julia DEHAIS** explique que les infusions Symples pétillantes sont déclinées en six goûts différents. De même, la carte propose toujours des jus de fruit, des sirops, des eaux plates et pétillantes.

**Jérôme END** intervient en précisant qu'il est président d'une communauté de communes très rurales. Il souligne le rôle des prairies dans la captation du CO<sub>2</sub> et, partant celui des élevages. À ce titre, il ne comprend pas le raccourci consistant à dire que le bilan carbone justifie de tuer l'élevage et de bannir systématiquement la viande des menus. Il importe de promouvoir la diversité de l'offre, dans le respect des choix de chacun. Il précise qu'il votera contre cette délibération.

**Charlotte PICARD** indique qu'elle en fera de même et souligne la nécessité d'aider les agriculteurs bio.

**Patrick THIL** précise que ces éléments font partie des engagements contractuels de la Cité musicale-Metz, y compris avec l'État.

*La délibération n°306 MES est approuvée à l'unanimité moins deux voix.*

#### **4) Tarification Réveillon d'exception (délibération n°1019 ONMGE)**

**Julia DEHAIS** précise qu'un réveillon d'exception sera proposé lors des concerts du Nouvel An à l'Arsenal, les 27 et 28 décembre. Il sera composé d'une place de concert, une coupe de champagne, des amuses-bouches, un verre de vin et un plat à la Réserve, le restaurant de l'hôtel La Citadelle, avant le concert. Lors du concert, une coupe de champagne sera servie à l'entracte, puis en fin de concert, un dessert et une boisson chaude à la Réserve. Le montant du pack s'élève à 141 euros TTC.

**Florence ALIBERT** ajoute que le pack, proposé pour la troisième année, rencontre un très grand succès.

*La délibération n°1019 ONMGE est approuvée à l'unanimité.*

#### **5) Contrat d'assurance des risques statutaires (délibération n°1020 ONMGE)**

**Frédéric MAILLARD** précise que ce contrat couvre des risques statutaires auxquels les agents sont exposés, assurant une couverture des frais laissés à la charge de l'orchestre. Ce renouvellement se réalise aux mêmes conditions et au même taux de contribution que le contrat précédent

*Sans remarque des participants, la délibération n°1020 ONMGE est approuvée à l'unanimité.*

### **III. Affaires administratives**

#### **1) Convention pluriannuelle d'objectifs 2024-2027 de l'Orchestre national de Metz Grand Est (délibération n°1021 ONMGE)**

**Florence ALIBERT** souligne que cette CPO est signée entre le syndicat mixte et l'ensemble de ses partenaires publics. Le texte réussit à intégrer les deux financements supplémentaires de 70 000 euros pour l'État et 100 000 euros pour l'Eurométropole de Metz. Cette convention a été validée par les instances des trois partenaires. Il est aujourd'hui demandé d'autoriser le président à la signer pour l'Orchestre. Cette CPO, en fournissant des indicateurs très précis, contribue à sécuriser l'avenir de l'Orchestre..

**Patrick THIL** souligne que ce document est capital. L'Orchestre s'est contractuellement engagé à effectuer des concerts dans la région et à passer des contrats avec des collectivités qui le souhaitent. L'objectif consiste également à intéresser le plus grand nombre, dans une démarche inclusive, à toutes les musiques. La CPO comporte également un volet relatif à l'éducation artistique et culturelle. Enfin, la Cité musicale-Metz, en compagnie du pôle culture de Metz et des établissements de la métropole, porte la labellisation Unesco en tant que ville créative musique.

*La délibération n°1021 ONMGE est approuvée à l'unanimité.*

## **2) Renouvellement de la convention entre la Cité musicale-Metz et l'Eurométropole de Metz (délibérations n°307 MES et n°1022 ONMGE)**

**Florence ALIBERT** présente la convention qui formalise le solide partenariat entre la Cité musicale-Metz et les établissements de l'Eurométropole de Metz, notamment l'Opéra-Théâtre et le Conservatoire à rayonnement régional. Il est proposé d'autoriser le président du syndicat mixte ainsi que la directrice de l'EPCC à signer ce renouvellement pour une durée de cinq ans. Cette convention porte principalement sur la participation de l'Orchestre national de Metz Grand Est dans la fosse de l'Opéra pour cinq productions, ainsi que sur les liens de collaboration entre l'Orchestre, l'EPCC et le Conservatoire.

*Les délibérations n°307 MES et n°1022 ONMGE sont approuvées à l'unanimité.*

## **3) Organisation de l'intérim de la direction générale et délégations de pouvoir consenties par le Conseil d'Administration de Metz en Scènes (délibération n°308 MES)**

**Patrick THIL** indique qu'à la suite du départ de Florence ALIBERT, le processus de recrutement sera relativement long. En attendant, il est nécessaire de mettre en place un intérim de la direction générale, qu'il a semblé pertinent de proposer à deux codirecteurs, Frédéric Maillard et Florence Martin. Il s'agit également de définir les compétences de signature, soit de manière individuelle, soit conjointe, en fonction des montants des dépenses à engager.

**Florence ALIBERT** détaille la délibération. Jusqu'à l'arrivée d'une nouvelle direction générale, la feuille de route de l'établissement demeure centrée autour des grandes orientations validées lors du conseil d'administration du 22 juin 2022. Frédéric Maillard et Florence Martin travailleront en binôme, en lien avec le reste du comité de direction (Julia Dehais, secrétaire générale ; Joseph André, directeur technique ; et Sibylle Brunot, responsable du service éducation et médiation).



Il a cependant été souhaité de définir un champ d'action pour les deux directeurs, de manière assez logique. Florence Martin assurera une codirection sur la partie « activités » : la programmation de l'activité artistique, le pilotage des parties culturelles, d'éducation, de médiation et le volet concernant le secrétariat général. Frédéric Maillard sera chargé des parties administratives, financières, RH, mais aussi la production et la direction technique. Il dispose également d'une délégation sur la conduite du dialogue social.

Jusqu'à 40 000 euros, chacun des deux co-directeurs pourra signer et autoriser ses dépenses de manière autonome. Entre 40 000 euros et 200 000 euros, une cosignature sera nécessaire. Au-delà de 200 000 euros, les décisions devront être prises par le conseil d'administration. La délibération prévoit également que les codirecteurs puissent donner délégation de signature.

**Charlotte PICARD** remercie la directrice générale pour l'ensemble de ses actions et lui souhaite le meilleur pour ses futures fonctions.

**Florence ALIBERT** tient à rassurer les membres du conseil d'administration sur l'intérim et loue le travail de l'ensemble des équipes de la Cité musicale-Metz, dont les compétences sont reconnues.

*La délibération n°308 MES est approuvée à l'unanimité.*

#### 4) Procédure et calendrier de recrutement de la Direction générale)

**Florence ALIBERT** indique que le calendrier a été construit avec l'ensemble des partenaires publics, afin de pouvoir publier une annonce dans le courant de la semaine suivante. Les candidats pourront postuler jusqu'à la fin octobre en envoyant un CV, une lettre de motivation, ainsi que leurs disponibilités et prétentions salariales. À la mi-novembre, une liste paritaire de six candidats sera établie, conformément aux obligations. Ces derniers recevront un dossier sur la Cité musicale-Metz et auront environ six semaines pour rédiger une note d'intention d'environ quinze pages, qui devra être rendue le 3 janvier. L'audition des candidats aura lieu la semaine du 20 janvier, et la nomination la semaine suivante. Le jury proposera un choix qui sera entérinée par la ministre de la Culture. La prise de poste souhaitée serait entre début avril et début mai.

**Un intervenant** demande si l'annonce est prête à être publiée.

**Florence ALIBERT** le confirme. Elle ajoute qu'un jury de dix ou onze personnes, sous la présidence de Patrick THIL, a été proposé. Il comportera pour Ville, le maire et un représentant de l'administration : pour l'État, un représentant de la DRAC Grand Est et un représentant de la DGCA (Dominique Muller) ; pour la région Grand Est, un ou une élue et un représentant de l'administration et pour la métropole, un ou une élue et un représentant de l'administration. Il est également proposé qu'une ou deux personnalités qualifiées (un

homme et une femme) fassent partie du jury, afin de couvrir les deux expertises importantes pour la Cité musicale-Metz : une expertise « orchestre-auditorium » et une expertise « musiques actuelles ». Lors de la préparation du projet, il semble également indispensable que David Reiland, le directeur musical de l'Orchestre national de Metz, qui ne siègera pas dans le jury, puisse rencontrer les six candidats.

**Patrick THIL** partage totalement ce point de vue.

**Elise SERVERIN** signale que les organisations syndicales seront également vigilantes quant à la composition paritaire des jurys.

**Florence ALIBERT** ajoute que cet aspect fera sans doute l'objet d'échanges avec les partenaires publics.

**Un intervenant** souscrit à la proposition de la directrice générale concernant la présence de deux personnalités qualifiées dans le jury.

*Le point 4 fait l'objet d'une approbation à l'unanimité.*

##### **5) Point d'information sur l'organigramme de la Cité musicale-Metz**

**Florence ALIBERT** profite de son dernier conseil d'administration pour transmettre un message qui lui semble essentiel, au sujet du développement des ressources de la Cité musicale Metz, dont la situation reste fragile, alors que les perspectives d'évolution des soutiens publics sont forcément limitées. Depuis plusieurs années, la direction s'efforce de mobiliser des fonds auprès de fondations et mécènes, qu'ils soient entreprises ou particuliers, tout en exploitant le prestige de ses salles pour les louer à des événements d'entreprise.

Le développement des ressources est aujourd'hui assuré par une équipe de deux personnes, l'une en charge du mécénat ; l'autre de la location d'espaces et de la mise à disposition des salles et des équipements, une activité particulièrement exigeante en ressources et en implication.. Cette équipe a obtenu des résultats très satisfaisants, avec un chiffre d'affaires record de 530 000 euros provenant de la location des espaces, et 250 000 euros générés par le mécénat. Aujourd'hui, avec les effectifs en place, la structure a atteint sa capacité maximale de production.. Il apparaît dès lors indispensable de créer pour 2025 un poste supplémentaire de chargé de mécénat. Ce poste devra impérativement être rentabilisé et financé par les ressources supplémentaires qu'il contribuera à générer..

**Philippe MANZANO** partage ce point de vue.

**Charlotte PICARD** abonde. Un seul poste pour couvrir trois salles et un orchestre semble notoirement insuffisant, compte tenu de la charge de travail considérable qu'elle implique. Elle demande des détails sur le périmètre du poste.

**Florence ALIBERT** précise que le mécénat peut être orienté vers des projets spécifiques, comme les interventions en Ehpad, ou vers des actions plus globales de transmission. Certaines entreprises préfèrent soutenir l'ensemble des activités. Ces partenariats sont souvent formalisés, à l'échelle de la Cité musicale, par des conventions tripartites, comme celles conclues avec Veolia ou le Crédit Mutuel. Actuellement, le responsable du mécénat a un contrat avec l'EPCC, couvrant également l'Orchestre. Le nouveau poste proposé prendra en charge l'ensemble des activités de la Cité musicale-Metz." **Patrick THIL** évoque également le mécénat social.

**Une intervenante** demande de plus de détails concernant la singularité des deux fiches de poste.

**Florence ALIBERT** précise que les tâches seront réparties entre la responsable du service et le ou la chargée de mécénat, sans que cela ne pose de difficultés. Par ailleurs, la piste du crowdfunding n'a pas encore été explorée, et il serait également pertinent de cibler de grands donateurs individuels, un axe encore sous-exploité.

**Patrick THIL** souligne que le passage d'un à deux agents lui semble indispensable.

**Elise SERVERIN** demande des précisions sur les objectifs financiers en matière de mécénat.

**Florence ALIBERT** lui répond que l'objectif consiste à atteindre au moins 500 000 euros de mécénat, à partir d'une construction sur plusieurs années. Les entreprises ciblent des actions spécifiques pour leur stratégie de communication et les activités de la Cité musicale-Metz permettent de couvrir un spectre large, allant de la crèche jusqu'aux Ehpad. Il existe de nombreux projets dans les champs éducatifs et sociaux, que les entreprises sont plutôt enclines à soutenir. Le souhait est de construire le budget 2025 en incluant le poste et en garantissant l'équilibre économique des deux structures.

#### 6) Convention de mutualisation de mise à disposition du poste d'Assistant/Assistante de direction artistique (délibérations n°1023 ONMGE et n°309 MES)

**Florence ALIBERT** indique que le conseil d'administration avait approuvé la création de ce poste il y a quelques mois. L'assistante, Julie Laffin, une jeune musicologue ayant déjà acquis de l'expérience au sein de plusieurs structures musicales, commencera ses fonctions le 26 septembre. Elle sera « mutualisée » entre les deux structures, sur le même pourcentage que Florence Martin (60 % pour l'EPCC et 40 % pour le syndicat mixte).

**Florence MARTIN** souligne que cette assistante lui a fait une excellente impression. Elle se distingue par sa grande motivation et ses lettres de recommandation particulièrement élogieuses.

*Les délibérations n°1023 ONMGE et n°309 MES sont approuvées à l'unanimité.*

#### IV. Divers

##### 1) Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à la Directrice générale (délibération n°310 MES)

**Florence ALIBERT** précise que ces décisions concernent des contrats artistiques, des locations de salles, mais également diverses conventions et marchés publics.

**Patrick THIL** indique que le conseil d'administration en prend acte.

*La délibération n°310 MES est approuvée à l'unanimité.*

##### 2) Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées à au Président (délibération n°1024 ONMGE)

**Patrick THIL** relève que le conseil d'administration prend acte de cette communication.

##### 3) Point d'information : actualités artistiques et culturelles de la Cité musicale-Metz

**Florence ALIBERT** évoque le lancement d'une initiative qui se poursuivra l'année prochaine, « Les concerts en bas de chez vous », dans le quartier de Borny, une série de quatre concerts, proposé au bas des immeubles, dans différents sous quartiers, avec le soutien de la préfecture et de la ville de Metz et en collaboration avec différents artistes soutenus dans la région. Cette initiative a rencontré un certain succès.

Au début du mois de septembre sera finalisé le partenariat avec le Centre Hospitalier Régional Metz-Thionville (CHR), avec lequel la Cité musicale-Metz collabore pour des concerts de l'Orchestre national de Metz à l'hôpital, mais aussi des interventions dans les Ehpad gérés par le CHR. Cette convention de trois ans vise à développer des collaborations, notamment avec des interventions au chevet des patients. Cette collaboration préfigure des actions communes pour aller chercher des financements sur des appels à projet ARS-DRAC, à l'avenir.

Par ailleurs, deux nouvelles conventions seront très prochainement signées. La première concerne la Philharmonie de Paris (reconduction d'une convention cadre existant depuis cinq ans) et porte sur plusieurs volets (partage d'expertise, Démonstrations, des coproductions et

échanges). La seconde convention sera signée avec les trois autres orchestres de la région Grand Est (l'orchestre philharmonique de Strasbourg, l'orchestre de Mulhouse et l'Opéra national de Lorraine). Ici aussi, il s'agit de collaborer en matière de coproduction, notamment de spectacle jeunes publics, ainsi que le partage d'expertises.

**Florence MARTIN** indique avoir assisté, durant le week-end, à un concert de l'Orchestre national de Metz Grand Est au festival de Besançon, qui a rencontré un grand succès.. Le public était enthousiaste et une nouvelle invitation a déjà été promise à l'Orchestre. L'Orchestre poursuit son activité le 11 octobre sous la direction de Lionel Bringuier, un chef d'orchestre très attendu. Il partira en région en octobre, et ainsi qu'à Namur. L'Arsenal accueillera le 8 octobre le vernissage d'une exposition consacrée à l'œuvre de Jean-Luc Tartarin, organisée en collaboration avec le Musée de la Cour d'Or. Florence Martin évoque également le festival Musica, le plus grand festival de musiques contemporaines ou « musiques d'aujourd'hui » en France. Ces festivals se clôturent chaque année dans une autre ville que Strasbourg et la ville de Metz a été choisie cette année, pour les 4, 5 et 6 octobre à l'Arsenal. Certains concerts auront également lieu au Centre Pompidou de Metz.

L'Arsenal accueillera d'autres grands noms, comme l'Orchestre des Champs-Élysées, Boris Charmatz – qui dirige la compagnie Pina Bausch, proposera son projet 10 000 gestes, Sonia Wieder-Atherton, Philippe Jaroussky. Il faut également mentionner l'ensemble Les Surprises, qui jouera de la musique baroque avec son approche toujours très rafraîchissante. Dans un autre registre, l'immense David Krakauer se produira à la fin novembre. Ce concert fait d'ailleurs l'objet d'un partenariat avec le conservatoire de la ville de Metz. Leurs élèves se verront proposer une *master class* exclusive et les étudiants viendront présenter un « concert flash ».

**Patrick PERRIN** évoque les dix ans de la BAM, qui seront célébrés durant deux soirées de concert, jeudi 26 et vendredi 27 septembre. Le samedi sera dédié aux familles. Ces journées fourniront notamment l'occasion de célébrer les musiques actuelles. Cascadeur, Josy Basar, Mira Cétii et Romain Muller se produiront le 26 septembre. L'anniversaire poursuivra avec notamment, Yoa, Fatima Yamaha, Favé. Le samedi 28 septembre, auront lieu des « Balades zinzin » avec l'artiste Maxime Lemoing dans le quartier de Borny. Le soir, une grande soirée démarrera avec Chapelier Fou, le groupe Grand Écart et s'achèvera avec un artiste de la région, Vladimir Cauchemar, tête d'affiche des musiques électroniques et rap.

Parmi les grands concerts de l'automne, il faut mentionner Clara Ysé à la BAM avec Clément Visage en première partie, un artiste de la région Grand Est ; Zoufris Maracas ; mais aussi Gringe. À l'Arsenal, une création autour du film d'animation *Le roi et l'oiseau* sera proposée le 9 novembre, avec une mise en musique de Chapelier Fou.

**Sybill** BRUNOT mentionne l'engagement de la Cité musicale-Metz dans le cadre de la « Rentrée en musique ». En septembre, les musiques de l'Orchestre national, les musiciens de Démos et des artistes locaux ont animé des sessions musicales dans une trentaine d'établissements scolaires de Moselle, Meurthe-et-Moselle et Meuse. Au total, près de 5 000 élèves ont bénéficié de ce projet musical et éducatif.

Le projet Démos achève sa première année. Le taux d'assiduité des enfants s'est établi à 90 % et 100 % des enfants ont participé au concours de restitution, lors de la première année. Ces chiffres démontrent l'implication des enfants, ainsi que le travail conséquent des référents sociaux et intervenants artistiques. Le projet Démos par ailleurs a suivi le parcours de la flamme olympique à travers le département de la Moselle.

Pour sa deuxième année, l'un des objectifs consiste à poursuivre le travail sur l'implication des familles et entamer celui avec les conservatoires et l'école de musique du territoire. Une journée de rentrée à destination des référents sociaux et des intervenants artistiques s'est déroulée dimanche 22 septembre. Cette année sera également marquée par le concert à la Philharmonie de Paris.

Un temps fort pour le jeune public, « Show devant, les enfants ! » sera organisé pendant les vacances de la Toussaint, autour notamment de l'ensemble Les Surprises, en résidence à la Cité musicale, et la compagnie Klankennest. Cet événement sera clôturé par un concert de l'Orchestre national de Metz Grand Est.

**Julia DEHAIS** indique que le dîner de gala solidaire, dont les bénéficiaires sont destinés aux actions d'éducation artistique et culturelle, aura lieu le 28 novembre.

À quelques semaines de son départ, **Florence ALIBERT** fait part de sa très grande reconnaissance d'avoir connu un conseil d'administration et un comité syndical aussi attentifs, bienveillants et engagés. Ces sept années ont été fabuleuses, sur un poste magnifique et extrêmement diversifié, au contact d'équipes formidables.

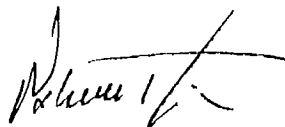
**Patrick THIL** salue le travail effectué durant cette période et fait part de son souhait d'une fusion des deux structures, en dépit des contraintes budgétaires. Cette structure n'en demeure pas moins passionnante, inédite en France, car bâtie autour d'un Orchestre et de plusieurs salles proposant toutes les musiques, pour tous les publics. Il remercie la directrice générale, lui fait part de son admiration pour le travail réalisé et de son affection, à titre personnel. Il salue son engagement à la fois social et humain.

Patrick THIL remercie par ailleurs les membres du conseil d'administration pour leur présence, leur attention et leur soutien. Il conclut en soulignant si l'Arsenal a proposé aussi des concerts de musique contemporaine, des concerts de musique de jazz, des concerts de musique dans tous les styles des musiques du monde ; la BAM a également été l'écrin de l'Orchestre national de Metz Grand Est et sera, bientôt, celle d'un opéra.

*La séance est levée.*

Fait à Metz, le 25 septembre 2024

Le Président,



**Patrick THIL**

Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes  
Conseiller délégué aux établissements culturels de  
l'Eurométropole de Metz  
Conseiller départemental de la Moselle

REÇU EN PREFECTURE

le 21/11/2024

Ag. préf. de la région Île-de-France

99\_DE-057-255703795-20241115-CS1511\_3-DE



## Délibération n°1026 : Débat d'orientation budgétaire 2025

Le débat d'orientation budgétaire, qui doit se tenir avant le vote du budget primitif 2025, permettra au Comité syndical de définir les grands axes de la politique et du budget de l'Orchestre national de Metz Grand Est pour l'année 2025.

### A) Contexte économique et financier

- **Inflation persistante et hausse des coûts** : l'inflation, bien que modérée, demeure et continue d'entraîner une augmentation des coûts, en particulier ceux des transports et de l'hébergement des artistes. Les hausses successives du point d'indice (+3,5 % en 2022, +1,5 % en 2023 et +5 % en janvier 2024) ont significativement impacté la masse salariale, qui représente 85 % du budget de l'orchestre.
- **Pression sur les frais de production** : la hausse des coûts des services essentiels à la production (transports, hébergements) impose de répercuter partiellement ces charges sur les prix de cession aux organisateurs en région. Cependant, les contraintes financières des partenaires limitent la capacité d'ajustement de ces frais, risquant de réduire l'attractivité des productions artistiques.
- **Maintien de la qualité artistique malgré un budget contraint** : malgré les contraintes budgétaires, l'orchestre reste engagé dans une programmation de qualité, en équilibre entre répertoires classiques et œuvres innovantes. La fidélisation du public, notamment pour des répertoires plus audacieux ou des artistes émergents, est un enjeu crucial pour préserver son rayonnement culturel, face à une fréquentation encore incertaine et des comportements de réservation plus volatiles.
- **Subventions publiques insuffisantes pour couvrir le fonctionnement de base** : bien que les subventions publiques soient stables, elles ne suffisent plus à financer l'orchestre « en ordre de marche », incluant les salaires permanents et les coûts fixes. L'orchestre doit donc s'appuyer davantage sur ses ressources propres (billetterie, mécénat) et sur des subventions ciblées, notamment pour les projets d'éducation artistique et culturelle (EAC), ce qui restreint ses marges de manœuvre pour remplir l'ensemble de ses missions.

## **B) Projet artistique et culturel 2025**

### **1. La saison symphonique à l'Arsenal Jean-Marie Rausch**

- **Présentation générale**

La programmation 2025 de l'Orchestre national de Metz Grand Est reflètera la ligne artistique et feuille de route de l'Orchestre à savoir mettre en avant la diversité du répertoire symphonique, présenter les chefs-d'œuvre du répertoire ainsi que des découvertes, élargir toujours le public ciblé avec par exemple des propositions s'adressant spécifiquement aux étudiants ; des apéros-concerts courts et conviviaux ; ou encore des concerts « crossover » comme le programme autour de Piazzolla ou la soirée Barbara symphonique présentée en novembre.

L'Orchestre proposera 23 concerts symphoniques (hors projets jeune public), et plusieurs invitations de formations voisines comme l'Orchestre de Sarrebruck (21 mars & 11 octobre), l'Orchestre Philharmonique Royal de Liège (9 mai), et l'Orchestre Philharmonique du Luxembourg (13 décembre) dans le cadre des échanges transfrontaliers mis en place depuis plusieurs années.

La diversité et l'équilibre femme/homme des propositions artistiques restent au cœur des propositions 2025 avec des compositrices, cheffes et solistes très présentes dans les programmes proposés.

- **Détails des concerts**

#### **Vendredi 17 janvier – 20h – Le Concerto pour piano n°1 de Tchaïkovski**

Une première invitation à Metz de la pianiste Anna Fedorova dont les récentes apparitions à la Roque d'Anthéron et au festival Verbier furent unanimement saluées par la presse et public. Sous la direction de Shi Yeon Sung, ce programme outre le *Concerto pour Piano n°1* de Tchaïkovski et les *Danses symphoniques* de Rachmaninov, permettra d'entendre *Ciel d'hiver* de Kaija Saariaho, une œuvre contemplative de l'une des plus grande compositrice contemporaine, récemment disparue.

Ce programme entre dans le dispositif *Unanimes !* de l'Association française des orchestres qui vise à mettre en lumières les compositrices d'hier et d'aujourd'hui.

#### **Vendredi 14 février – 20h – West side story**

Dans le cadre de cette soirée de St Valentin, la cheffe d'orchestre Sora Elisabeth Lee et la violoniste Alexandra Soumm présenteront le *Concerto pour violon* de Mendelssohn, œuvre phare

du répertoire romantique. Les compositrices restent à l'honneur avec la *Faust Ouverture* d'Emilie Mayer.

Le concert se clôturera avec une suite adaptée de la comédie hollywoodienne incontournable, *West side story* de Bernstein

**Vendredi 28 février, Samedi 1<sup>er</sup> & Dimanche 2 mars – 20h, 20h, 16h – *Carmina Burana***

On ne présente plus la célèbre et monumentale œuvre profane de Carl Orff, *Carmina Burana* qui verra s'associer le directeur musical de l'Orchestre national de Metz Grand Est, David Reiland, le Chœur de l'Orchestre de Paris, le chœur de l'Inecc, le chœur d'enfants du CRR de Metz Métropole, et les solistes vocaux Florie Valiquette, Xavier Sabata et Armando Noguera.

Ce programme sera donné exceptionnellement à 3 reprises tant l'envergure de l'œuvre transcende les publics et les âges.

*Les eaux célestes* de Camille Pépin en préambule de ce concert permettront une résonance toute particulière entre ces deux œuvres.

Ce programme intègre un projet participatif avec l'Inecc mission voix Lorraine, et la participation des élèves du CRR de Metz Métropole.

**Vendredi 14 mars – 20h – *Symphonie n°4 de Beethoven***

Ce programme marque le retour depuis 2018, à la direction et au violon solo (en joué-dirigé) de David Grimal, exceptionnel violoniste dont les propositions artistiques originales et les qualités de transmission ont façonné une belle carrière internationale. L'orchestre interprétera à ses côtés *l'Ouverture Coriolan* et la *Symphonie n°4* de Beethoven, ainsi que le *Concerto pour violon* de Schumann

**Vendredi 28 mars – 20h – *Symphonie n°10 de Chostakovitch***

Après un concert donné dans le cadre du Festival de Besançon, l'orchestre national de Metz Grand Est redonnera à l'Arsenal la colossale 10<sup>e</sup> symphonie de Chostakovitch, sous la baguette de la cheffe d'orchestre Kerry-Lynn Wilson.

L'ouverture de ce concert sera tournée vers l'Ukraine avec l'œuvre *Turn the river* de Victoria Poleva, une compositrice avec qui la cheffe d'orchestre travaille depuis plusieurs années notamment auprès de l'Ukrainian Freedom Orchestra dont elle est la fondatrice et directrice musicale.

En deuxième partie de ce concert, la pianiste Marie-Ange Nguci viendra enchanter le public avec le *Concerto pour piano n°2* de Liszt, quintessence du romantisme.



En associant leurs forces musicales, ces deux orchestres du Grand Est interprètent ainsi un répertoire inatteignable avec leurs effectifs propre, et proposeront au public une œuvre monumentale, accompagné par un chœur constitué pour l'occasion et regroupant des effectifs vocaux partenaires régulier de l'Opéra du Rhin et le chœur d'enfants du CRR de Metz Métropole. Ce projet de partenariat exceptionnel se poursuivra pour la saison 25-26, avec un répertoire et des effectifs d'orchestre similaires.

### ***Les apéros-concerts***

*L'Orchestre national de Metz Grand Est poursuit également sa série d'apéro-concerts, concerts au format spécial d'une heure sans entracte autour d'un ou plusieurs chefs d'œuvre du répertoire symphonique, suivis d'un moment convivial avec les artistes dans le hall de l'Arsenal.*

*Ces concerts mettent par ailleurs en avant les solistes de l'Orchestre national de Metz Grand Est dans de grandes œuvres concertantes.*

### **>Dimanche 9 février – 18h – Triple concerto pour piano, violon et violoncelle de Beethoven**

*Ce programme permettra au public d'entendre une œuvre légendaire, La petite musique de nuit de Mozart ainsi que les talentueux solistes de l'orchestre national de Metz Grand Est dans le Triple concerto pour piano, violon et violoncelle de Beethoven.*

### **>Dimanche 4 mai – 18h – Symphonie n°5 de Beethoven**

*Le destin frappe à la porte, avec l'incontournable Symphonie n°5 de Beethoven.*

*L'orchestre met à l'honneur ses solistes avec Florent Charpentier (clarinette) et Léonore Castillo (alto) dans le Double concerto pour clarinette et alto et la Romance de Max Bruch*

### **>Samedi 18 octobre – 18h – Concerto et symphonie de Mozart**

*L'orchestre réinvite Kaspar Zehnder autour du répertoire de Mozart qu'il affectionne tout particulièrement, et manie avec une expérience basée sur des années d'étude et de recherches musicologiques. L'Orchestre et ses solistes donneront à entendre parmi les plus célèbre concerto et symphonie du maître autrichien, dans le cadre d'un week-end plus largement consacré à son œuvre au programme de la Cité musicale en octobre 2025*

### **Vendredi 12 septembre – 20h – Concert d'ouverture de saison 25/26**

Pour ouvrir la saison 25/26, David Reiland invite la jeune et très remarquée finaliste du célèbre concours reine Elisabeth, Anna Im. Elle interprétera l'irrésistible *Concerto pour violon* de Sibelius qui l'a portée en final et au regard du grand public. En ouverture de ce concert, une commande

faite à la compositrice en résidence Noriko Baba sera dévoilée, et la deuxième partie de cette soirée d'ouverture reviendra à Ravel et ses deux sublimes suites de *Daphnis et Chloé*, offrant à l'Orchestre l'occasion de développer toute la palette sonore du compositeur dans leur répertoire de prédilection, la musique française.

### **Vendredi 3 octobre – 20h – Tableaux d'une exposition**

L'orchestre retrouve pour la troisième fois le chef indonésien basé en Allemagne, Adrian Prabava, cette fois ci dans un chef d'œuvre de l'expressionnisme, *Tableaux d'une exposition* de Moussorgski. Les artistes féminines seront également à l'honneur lors de cette soirée avec au programme *le concerto pour piano* de Florence Price, cette compositrice afro américaine disparue en 1953, et dont l'œuvre est largement redécouverte aujourd'hui. Sur scène pour l'interpréter, la jeune pianiste britannique Jeneba Kanneh-Mason.

### **Vendredi 14 & samedi 15 novembre – 20h – Requiem de Mozart**

La célébrissime, inachevée et émouvante œuvre du maître autrichien sera donnée à l'Arsenal de Metz lors de deux concerts en collaboration avec l'ensemble vocal basé en Grand Est, Les Métaboles, sous la direction de Léo Warinsky. En résonance à cette œuvre magistrale, une création originale de Philippe Hersant, *Mnemosyne* reprenant l'exact identique orchestration, et une pièce symphonique de l'islandaise Anna Thorvaldsdottir mettront en perspective les compositions d'hier et d'aujourd'hui.

### **Vendredi 21 novembre – 20h00 – Noëmi Waysfeld chante Barbara**

L'orchestre national de Metz Grand Est renoue ici avec son souhait de proposer un répertoire varié présentant un très large éventail d'esthétiques musicales, avec une soirée de chanson française. Une soirée symphonique originale, présentant des orchestrations des plus belles et émouvantes œuvres de l'iconique chanteuse française Barbara, interprétées avec pudeur et justesse par la chanteuse Noëmi Waysfeld.

### **Samedi 6 décembre – 20h00 – Symphonie n°7 de Beethoven**

Le dernier concert de l'année (avant le traditionnel concert de nouvel an) sera confié aux mains de Bas Wiegers, chef néerlandais dont l'énergie et l'ouverture caractérise l'approche musicale. Pour cette première invitation à l'Arsenal, Bas Wiegers s'attaquera au monument qu'est la 7<sup>ème</sup> symphonie de Beethoven, mise en perspective avec en première partie une œuvre de notre temps, *Swim* de Cassandra Miller tout en contemplation.

## Vendredi 27, samedi 28 – 20h & dimanche 29 décembre – 16h – Concerts du Nouvel an

L'Orchestre national de Metz Grand Est et son directeur musical David Reiland poursuivent la tradition des concerts du Nouvel an, plébiscitée par le public, à Metz comme en diffusion en région. Le programme sous le signe de la danse, proposera un grand voyage réjouissant et rythmé mettant en avant de nombreuses œuvres symphoniques traversant les époques et régions du monde, en passant bien sûr par Vienne et ses incontournables vales !

### 2. La saison jeune public et familles dans les salles de la Cité musicale

En 2025, la Cité musicale-Metz proposera la 6<sup>ème</sup> édition du festival jeune public « **Show devant les enfants** » pendant les vacances de la Toussaint, qui verra les musiciens de l'Orchestre se produire en format de Musique de Chambre

Outre ce temps fort, l'Orchestre proposera trois programmes symphoniques conçus spécifiquement pour le jeune public.

Désireux de donner à entendre à tous le meilleur des musiques symphoniques, l'Orchestre conviera également les solistes des programmes à se produire lors des concerts à destination des scolaires et des familles

- **La première chanson de Tinouga** : le retour de Christophe Mangou accompagné d'un récitant, pour un voyage de découverte des animaux de la forêt. Un conte symphonique destiné aux 3 à 6 ans, 8 séances scolaires seront proposées les 20 et 21 mars 2025 au Studio du gouverneur et deux séances en famille le samedi 22 et dimanche 23 mars 2025.
- **Spectacle de Noël jeune public** : Le premier weekend des congés de Noël, l'Orchestre souhaite proposer des concerts à destination des enfants, les 19 décembre (scolaire), 20 et 21 décembre (famille). Une période de l'année synonyme de lien sociaux et familiaux.
- **Concerts commentés Danses symphoniques** : deux concert d'une heure à destination des scolaires (cycle 4 et lycées) le mardi 21 janvier, 10h et 14h15, avec le médiateur Clément Lebrun
- **Concert commenté Beethoven 4** : concerts d'une heure en présence du chef d'orchestre et violon solo David Grimal, à destination des scolaires (cycle 4 et lycées) le vendredi 14 mars, avec la médiatrice Marie Poulanges.
- **Concert commenté Concerto pour piano n°21** : concerts d'une heure en présence du soliste Jonathan Fournel, à destination des scolaires (cycle 4 et lycées) le vendredi 25 avril mars, avec le médiateur Cora Joris.

D'autres programmes de concerts présentés en soirée à l'Arsenal seront adaptés en séances scolaires à l'automne 2025. En tout **19 séances sont d'ores et déjà programmées dont 13 pour les scolaires et 6 à destination des familles.**

### 3. A l'Opéra Théâtre de l'Eurométropole de Metz

L'Orchestre participera en 2025 à 3 productions lyriques dont une hébergé à l'Arsenal de Metz (pour cause de rénovation de l'OTMM à partir de la saison 25/26)

#### Così fan tutte de Mozart

Trois représentations les 2, 4, 6 février

Sous la direction de David Reiland

Mise en scène Paul-Emile Fourny

#### Aïda de Giuseppe Verdi

Une représentation au Stade St Symphorien, le 6 ou 7 Juin

Sous la direction de José Miguel Perez Sierra

Mise en scène Joël Lauwers

#### Elektra de Richard Strauss

Deux représentations les 7 et 9 novembre dans la Grande Salle de l'Arsenal Jean-Marie Rausch

Sous la direction de David Reiland

Mise en scène Paul-Emile Fourny

### 4. Les concerts et activités en Eurométropole de Metz et région Grand Est

La présence de l'Orchestre national de Metz Grand Est sur le territoire de la Région se déploie à travers la diffusion de ses concerts (symphonique et musique de chambre) mais aussi par la mise en œuvre d'actions d'éducation artistique et culturelle (cf point 8).

L'Orchestre national de Metz Grand Est a développé un large réseau de partenaires diffuseurs : scènes nationales, théâtre de villes, festivals, associations, etc. D'autre part, depuis 2021, l'Orchestre met en œuvre des conventions pluriannuelles de partenariat avec des communes ou intercommunalités qui permettent de construire des actions dans la durée et de s'inscrire plus durablement sur ces territoires. Après Val de Briey, Talange, Pont-à-Mousson, une nouvelle convention a été signée en octobre 2023 avec la Communauté d'agglomération du Grand Saint-Dizier et des discussions sont toujours en cours avec la ville de Sarreguemines.

L'année 2025 débutera avec une tournée de 7 concerts, du 3 au 12 janvier, reprenant le programme du Nouvel An, sous la direction de David Reiland : Dieuze, Mancieulles, Hombourg Haut, Bitche, Longeville, Sarreguemines et Sarrebrücken (partenariat).

Une deuxième tournée du 7 au 15 mars, de 5 concerts dont 3 en Région Grand Est est programmée en mars avec le programme Beethoven symphonie n°4 avec David Grimal, violon solo et chef d'orchestre. Cette tournée fera pour la 1<sup>ère</sup> fois l'objet de concerts jeune public hors



les murs et en région : Pont-à-Mousson, Montigny les Metz (jeune public), Sarrebourg (2 dates tout public + jeune public), St Mihiel.

D'autres concerts en région, reprises des programmes données à l'Arsenal ou créés spécialement pour leur diffusion dans des festivals.

- Concours international de piano d'Epinal : 30 mars à Thionville
- 4 saisons de Vivaldi / Théotime Langlois de Swarte : Tournée dans les communes de l'Eurométropole de Metz, les 21-22-23 et 24 mai
- Concerto pour violon de Brahms : Frank Peter Zimmermann le 14 juin à l'Opera de Reims
- Symphonie n°3 de Mahler : le 28 juin à la Filature de Mulhouse
- Festival Musique aux Mirabelles : seconde collaboration le 5 juillet avec l'invitation de l'accordéoniste Pascal Contet
- Clôture des Flâneries de Reims : le 11 juillet, programme de musique française
- Festival de Fénétrange : le 6 septembre, pour le renouvellement d'un partenariat fidèle.

25 concerts symphoniques sont d'ores et déjà programmés en région sur la première partie de l'année 2025.

D'autres partenariats et diffusion sont en cours de discussion pour la deuxième partie de l'année 2025.

- Première invitation aux Dominicains de Guebwiller : programme musical dédié.
- Noemi Waysfeld chante Barbara : Diffusion en cours de construction, du 22 au 29 novembre.
- Symphonie n°7 de Beethoven : Diffusion en cours de construction, du 7 au 13 décembre

##### 5. Rayonnement transfrontalier, national et international

**3 concerts sont déjà prévus hors de la Région Grand Est dont 1 en France, et 2 au niveau transfrontalier.**

- 12 janvier : *Nouvel an* à Sarrebrücken
- 24 août, l'orchestre sera invité par Les Métaboles au Festival de Vézelay autour du *Requiem* de Mozart.
- *Danses Symphoniques* de Rachmaninov : 23 janvier au Grand Manège à Namur
- Une réinvitation au Festival de Besançon est en cours de discussion pour septembre.

D'autres dates pourront venir d'ajouter à l'automne 2024, notamment à Namur et Liège.

## 6. Les concerts de musique de chambre

En complément de son activité symphonique, l'ONMGE propose une saison de musique de chambre à Metz et en région, dont la programmation est proposée par les musiciens de l'orchestre à travers des appels à projets.

A l'Arsenal, la série de concerts proposées le dimanche après-midi se poursuit, ayant su attirer un public très nombreux (Esplanade ou Saint-Pierre-aux-Nonnains) :

- 16 mars : *Octuor* de Schubert, 8 musiciens de l'Orchestre national de Metz Grand Est pour une œuvre rarement donnée en concert.
- 11 mai : *Voyage immobile* : programme original de musique classique et contemporaine pour alto, flûte et harpe.
- Un concert sera programmé pour le mois de décembre en complément.

En région, plusieurs partenariats se poursuivent et s'amplifient en 2025 :

- Partenariat avec Les 3 Scènes de Saint-Dizier, dans le cadre de la convention triennale avec la Communauté d'agglomération : ***Pierre et le loup*** sera proposé au théâtre de Saint-Dizier le 6 mai avec deux séances (scolaire + tous publics le soir)
- Partenariat avec l'Abbaye des Prémontrés : ***Voyage immobile*** (26 janvier) et ***Quintette pour 2 violoncelles*** (23 mars)
- Sarrebourg : ***Americanas*** (22 janvier)
- Thionville : ***Le petit Poucet*** (12 mai) 3 séances scolaires
- Val de Briey : ***Pierre et le loup*** (2 et 3 février) à destination des Scolaire à Mancieulles
- Festival musique en Vosgovie : ***Pierre et le loup***, ***Americanas*** et ***Ours et Compagnie***, dates en cours de construction, printemps 2025, à destination des scolaires.

Enfin, les musiciens de l'Orchestre national de Metz Grand Est proposeront à nouveau un concert de musique de chambre mettant en avant des compositrices d'hier et d'aujourd'hui à l'occasion des Journées du patrimoine et du matrimoine 2025.

**8 concerts de musique de chambre sont d'ores et déjà programmés. D'autres programmes de Musique de chambre seront diffusés à l'automne 2025**

## 7. Les enregistrements

*Enregistrements discographiques*

L'enregistrement du *Concerto pour violoncelle* de Dvorak avec l'artiste en résidence Raphaël Jouan, sous la direction de David Reiland réalisé en avril 2023 pour le label La Dolce Volta sortira au Printemps 2026 et fera l'objet d'une tournée promotionnelle.

### *Enregistrements radio*

Radio Classique enregistrera le concert du 17 janvier 2025 à l'Arsenal, *Concerto pour piano n°1 de Tchaïkovski*

France Musique enregistrera le concert du 14 février 2025 à l'Arsenal, *West side story*

Les accords d'enregistrement radio pour la deuxième partie de l'année seront discutés ultérieurement.

## **8. Education artistique, actions de médiation et projets citoyens**

### **8.1. Activités à destination des familles**

Outre les concerts et spectacles, les activités proposées aux familles s'adressent aux parents et enfants de tous âges :

- Les **Îles aux bébés** pour les enfants de 3 mois à 3 ans et leurs parents, en lien avec les bibliothèques-médiathèques de Metz (chaque île aux bébés fait intervenir une ou deux conteuses des BMM avec deux musiciens de l'orchestre) : samedi 22 mars 2025 à l'Arsenal, samedi 8 mars 2025 à l'Agora, samedi 26 avril 2025 à la médiathèque du Sablon, samedi 17 mai 2025 à la médiathèque Verlaine, samedi 21 juin 2025 au Phénix. D'autres séances seront programmées sur l'automne 25.
- **Ateliers de préparation** pour les enfants, en préparation au concert La Première chanson de Tinouga, le 22 mars 2025 avec 2 ateliers proposés sur une durée de 45 minutes animés par Fabienne Ritz et 2 musiciens de l'orchestre.
- La formule *Kamishibai en musique* qui permet de faire découvrir les instruments de l'orchestre de manière ludique et poétique à travers cette technique de petit théâtre d'images d'origine japonaise. Il s'agit d'une formule légère qui peut être présentée dans tous types de lieux (sites patrimoniaux,...).

### **8.2. Concert pour les étudiants**

L'Orchestre national de Metz Grand Est poursuit son initiative à destination des étudiants avec un concert gratuit d'une heure dans la Grande salle de l'Arsenal, réservé aux étudiants et suivi d'un moment convivial dans le hall et d'un DJ set.

Cette édition 2025 verra l'invitation de Swann van Rechem, issu des Masterclass International de direction Gabriel Pierné, chef d'orchestre et médiateur pour cette soirée

### **8.3. Concert participatif**

Lors du weekend d'ouverture de saison 25-26, la Cit  Musicale Metz fera participer le public dans le projet « Osez diriger » : qui n'a jamais r v  de prendre en main la fameuse baguette du chef d'orchestre ? et qui osera ? Dans ce format tr s populaire, les passants, volontaires, sont invit s   diriger quelques minutes d'une pi ce incontournable du r pertoire classique. Une fa on ludique de tisser des liens directs avec l'orchestre et ses musiciens et de mettre en avant l'accessibilit  et popularit  de la musique classique symphonique.

### **8.4. Structures de la petite enfance**

Depuis quelques ann es, l'Orchestre national de Metz Grand Est tisse de nombreux liens avec les structures de la petite enfance. Ainsi parall lement   la programmation dans ses salles, des formules l g res sont propos es dans les cr ches avec des bin mes de musiciens, autour de comptines pour les plus petits. En 2025, une tourn e dans les cr ches situ es en quartier prioritaires sera mise en place afin de sensibiliser les plus petits   la musique.

### **8.5. Pour les scolaires**

Pour les scolaires, de la maternelle au lyc e, de nombreux projets d' ducation artistique et culturelle sont men s et diff rentes actions seront renouvel es en 2025 sur l'ensemble du territoire de la R gion Grand-Est.

#### **➤ Les parcours d couverte**

Ces parcours d couverte permettent aux enseignants de d couvrir l'orchestre avec 3 rendez-vous,   la carte sur toute la saison. Un parcours type se compose d'une r p tition ouverte   la Maison de l'Orchestre   Belletanche, la visite d'une salle de la Cit  musicale-Metz (Arsenal, BAM ou Trinitaires) et la venue au concert ou   une r p tition g n rale « augment e ».

Ces parcours permettent aux enseignants qui ne connaissent pas encore notre structure de tisser un premier lien pour co-construire un projet EAC ensemble l'ann e suivante.

#### **➤ Les r p titions ouvertes**

D couvrir la fabrique du concert en assistant aux diff rentes  tapes de travail de l'orchestre se r v le passionnant pour les  l ves. Des classes sont ainsi accueillies r guli rement   la Maison de l'orchestre mais aussi   l'Arsenal pour les r p titions g n rales.

➤ **Les générales augmentées à l'Arsenal**

Ce dispositif permet de découvrir la répétition générale. Cette ultime répétition avant le concert est une étape délicate pour le chef d'orchestre et les musiciens et très intéressante pour les publics. Afin de permettre à chacun, artistes et publics, de profiter au mieux de ce moment, l'Orchestre national de Metz Grand Est expérimente depuis la rentrée de septembre 2021 une série de répétitions générales "augmentées" dans sa salle de concert, à l'Arsenal, avec des médiateurs musicaux.

Le concept est simple : il s'agit de proposer une médiation écrite en direct pendant le temps de répétition. Le médiateur diffuse des contenus (succincts et légers) pendant le filage des œuvres mais aussi et surtout lors du travail de retouches (contenus étoffés et denses). Le contenu est préparé à l'avance par le médiateur et alimenté en direct en fonction du travail de retouches à partir d'un réservoir de termes musicaux (nuances, articulations, tempo...).

Dates prévues sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025 : Vendredi 28 février *Carmina Burana* - Vendredi 28 mars *Symphonie n°10 de Chostakovitch* - Vendredi 16 mai *Richard Galliano festival Passages*.

D'autres dates seront programmées à l'automne 2025. Ces répétitions sont ouvertes aux cycles 2-3, 4 et aux lycées permettant d'accueillir au moins 10 classes à chaque séance soit près de 300 élèves.

➤ **Sur le territoire messin**

Dans le cadre des résidences artistiques de la Ville de Metz et du 100% EAC de la Ville de Metz, l'ONM propose, des projets sur le territoire de la Métropole de Metz notamment en lien avec le concert de la Première chanson de Tinouga à l'école maternelle l'île aux enfants à Metz et à l'école maternelle les rossignols à Woippy.

Les élèves de l'école primaire de Pournoy-La-Grasse travailleront sur le programme Petit Poucet, conte musical proposé par Nathalie Galloro, Emilien Hu et Pauline Lorieux qu'ils iront voir à l'Arsenal. Les enfants travailleront sur l'écoute active de l'œuvre et revisiteront avec Nathalie Galloro le conte de Petit Poucet. L'étude de ce conte sera un point de départ pour explorer les qualités humaines qui sont mises en valeur dans les contes et les messages que ces derniers nous délivrent.

➤ **Sur le territoire mosellan**

**Creutzwald**

Six groupes issus de deux écoles primaires et d'une école maternelle de Creutzwald travailleront autour du conte symphonique Pierre et le loup de Sergueï Prokofiev. Ils découvriront les différentes familles d'instruments de l'orchestre à travers des ateliers proposés par l'artiste intervenante Blandine Enault et des musiciens de l'Orchestre national de Metz Grand Est.

Chaque groupe proposera une petite création musicale en écho au concert Pierre et le loup de l'ONMGE auxquels ils assisteront le 3 février 2025 à l'Arsenal Jean-Marie Rausch de Metz.

De nombreuses autres interventions ponctuelles se dérouleront dans des écoles mosellanes (Fameck,...) avec des musiciens de l'ONM.

➤ **Sur le territoire de la Grande Région (hors Moselle)**

**En Meurthe et Moselle**

Une création musicale autour de Pierre et le loup à Val de Briey :

Ce projet d'Education Artistique et Culturelle a été construit dans le cadre de la convention triennale signée avec la commune nouvelle de Val de Briey et mené en lien avec le concert de l'ONMGE autour du concert de Pierre et le Loup. Les élèves travailleront sur l'œuvre jouée par le quintette à vents de l'Orchestre national de Metz Grand Est qu'ils auront entendu à l'Espace St Pierremont de Mancieulles le lundi 16 décembre. Delphine Froeliger et des musiciens du quintette travailleront avec les enfants sur l'écoute active de l'œuvre, l'expression musicale et corporelle via le soundpainting.

Chaque classe bénéficiera également du spectacle musical participatif Les Fables en musique avec Claire Cahen et Lydie Cerf en lien avec l'œuvre Pierre et le loup. Les artistes se déplaceront dans chaque école.

**En Meuse**

Les élèves d'élémentaire travailleront autour du concerto pour violon de Schumann.

Une artiste musicienne rejointe par des musiciens de l'orchestre travaillera avec les enfants autour de la fabrication et de l'utilisation d'instruments à cordes (frottées, pincées, frappées ...) dans une recherche de création sonore collective. Ce projet sera valorisé par deux restitutions : une au sein de l'école, et une en amont du concert de l'ONMGE du samedi le 15 mars à St-Mihiel.

Tout au long de l'année, les musiciens de l'Orchestre participeront ponctuellement à des ateliers dans les écoles en présentant leur instrument, en lien avec un programme de répétition et/ou de concert ou avec un projet d'éducation artistique et culturelle.

D'autres projets au long cours seront mis en œuvre à compter de la rentrée 2024.

### **8.6. La formation et la professionnalisation**

#### ***Pour les jeunes chefs et chefs d'orchestre***

- **Masterclasses internationales de direction d'orchestre Gabriel Pierné – 6<sup>ème</sup> édition**

Du 14 au 18 juillet 2025, le directeur musical de l'Orchestre national de Metz Grand Est, David Reiland, proposera 5 jours de classe de maître de direction d'orchestre.

A l'orée de leur carrière, six jeunes chefs et cheffes d'orchestre (3 femmes et 3 hommes) sélectionnés sur dossier bénéficieront d'un temps de travail privilégié avec un orchestre symphonique professionnel au rayonnement international et son directeur artistique.

Ces master-classes font l'objet d'un partenariat avec la Philharmonie de Paris avec l'accueil d'une des lauréates du concours La Maestra ainsi que d'un partenariat avec le Concours de direction d'orchestre de Besançon.

- **Masterclasses de direction d'orchestre avec les CRR de la Région Grand Est**

Pour la huitième année consécutive, le 29 avril 2025, aura lieu une classe de maître de direction d'orchestre Grand Est avec les classes des conservatoires de Metz, de Reims et Strasbourg. David Reiland guidera et conseillera avec bienveillance et générosité six futurs chefs et cheffes d'orchestre en formation (2 par conservatoire). Sous l'œil de leurs camarades de promotion, les étudiants vont s'exercer en dirigeant l'Orchestre national de Metz Grand Est.

#### ***Pour les futurs musiciens d'orchestre***

#### ***En collaboration avec le CRR Gabriel Pierné de Metz : Académie d'orchestre***

Après la 1<sup>ère</sup> Edition de l'Académie ONM / CRR de Metz métropole, une 2<sup>e</sup> édition aura lieu autour de la Symphonie n°5 de Beethoven, à destination des élèves en voie de professionnalisation et se destinant à une carrière de musicien d'orchestre. Les élèves du CRR seront guidés par les musiciens de l'orchestre et autour du répertoire spécifique. Ce dispositif aura lieu de Janvier à Avril 2025, et se conclura par l'Apéro Concert du 4 mai 2025, pour les élèves sélectionnées et retenus.

### ***Au service d'autres professions artistiques***

L'Orchestre national de Metz est également engagé dans la formation aux autres métiers par plusieurs partenariats et par l'accueil d'étudiants en apprentissage

- Partenariat avec l'Ecole supérieure des Arts de Lorraine  
L'Orchestre national de Metz accompagne les étudiants du pôle Musique et danse de l'ESAL (Centre de Formation supérieure des Enseignants de la Danse et de la Musique) afin de les former à des interventions en milieu scolaire en lien avec des programmes symphoniques de l'orchestre.
- Collaboration avec le CFA Métiers des Arts de la Scène de Nancy  
L'Orchestre national de Metz accueille en 2025 plusieurs apprentis en formation au CFA de Nancy : une apprentie au sein de la régie technique, un au sein du service production.
- Partenariat avec le Lycée de la communication pour la formation des BTS Métiers de l'Audiovisuel : chaque année, à l'automne, les étudiants des Métiers du son réalisent une captation sonore d'un concert de l'orchestre à l'Arsenal.

### ***8.7. Les actions citoyennes***

La Cité musicale-Metz porte une attention particulière aux personnes qui, pour des raisons sociales, économiques, judiciaires, médicales ou physiques, sont éloignées de l'offre culturelle et musicale.

En partenariat avec différents acteurs, elle met en œuvre des projets et des dispositifs adaptés permettant soit d'accompagner à la venue au concert soit d'amener la musique vers les publics qui ne peuvent y avoir accès.

### ***Musique, Santé et handicap***

Outre le concert que l'orchestre donne chaque année au CHR, suite à la convention cadre qui a été signée entre le CHR Metz Thionville et la CMM, un projet au long cours verra le jour au plus près des malade dans des services spécifiques du CHR Mercy.

De plus, chaque année à l'été et lors des fêtes de fin d'année, les musiciens de l'ONM interviennent en format de deux à trois musiciens dans de nombreux établissements accueillant des personnes âgées dans les villes de la Région. Ces interventions sont très appréciées des personnes âgées et du personnel soignants et la demande est de plus en plus importante.



### ***Culture et Justice***

Le partenariat avec le Service pénitentiaire d'insertion de probation de Metz se poursuit avec un concert en 2025 à la Maison d'arrêt de Queuleu.

De plus, en 2025, un projet intitulé « Fenêtre sur cours » sera mené afin de favoriser la réinsertion sociale des personnes sous-main de justice à travers une démarche de création. Cette démarche sera collective en utilisant la musique comme levier pour développer leur expression personnelle, renforcer leur estime de soi et créer des opportunités de lien social, d'apprentissage et d'engagement positif dans la société. Ce projet a été co-construit avec le SPIP en milieu ouvert et a fait l'objet d'une demande de subvention suite à l'appel à projet Culture – Justice de la DRAC.

### ***Dans le champ social***

Enfin, l'orchestre poursuit ses partenariats avec les associations du Réseau de solidarité de Metz (RESAM) en accueillant au concert ou en répétitions des personnes en situation de précarité ou fragilisées.

### **8.8. *Démos Metz Moselle III***

L'Orchestre national de Metz Grand Est porte le projet Démos en Moselle depuis fin 2016 avec deux cohortes d'enfants qui ont pu participer pendant trois ans.

Le projet se poursuit depuis septembre 2023 avec une nouvelle cohorte de 200 enfants qui vont être engagés dans le projet jusqu'en juin 2026.

Le périmètre géographique du projet pour Démos Metz Moselle III a évolué avec les deux orchestres suivants :

- Démos Metz Moselle Nord compte 7 groupes de 15 enfants issus des communes de Metz (trois groupes), Thionville (deux groupes), la Communauté d'agglomération du Val de Fensch (un groupe à Fameck, un groupe à Uckange)
- Démos Metz Moselle Est compte 6 groupes de 15 enfants issus des communes de Metz (deux groupes), Creutzwald, Hombourg-Haut, Sarreguemines et Sarrebourg.

Le concert de restitution de la première année du projet se tiendra à l'Arsenal le dimanche 9 juin.

Deux jeunes chefs ont été recrutés pour diriger ces deux orchestres : Alizé Léhon (Orchestre Démos Metz Moselle Nord) et Antoine Dutailis (Orchestre Démos Metz Moselle Est). Ils sont tous deux issus de la classe de direction d'orchestre d'Alain Altinoglu au CNSMDP et ont participé aux master-classes de direction d'orchestre Gabriel Pierné de l'ONMGE.

En 2025, les enfants débutent la lecture et l'écriture de la musique, travail qu'ils vont poursuivre tout au long de l'année 2025. Cette année sera d'ailleurs marquée en juin par le voyage à Paris et

le concert des deux orchestres à la Philharmonie de Paris le 21 et 22 juin prochain. Ce concert conclura donc la deuxième année du projet pour les enfants. Le choix de faire le concert à Paris en deuxième année va permettre fêter la fin de la troisième édition du projet sur le territoire, en présence des familles et partenaires. Cette troisième et dernière année débutera alors en septembre 2025. Un travail avec les structures d'apprentissage musical débute durant l'année 2025 afin de préparer l'intégration des enfants Démos au sein de ces structures.

Sur l'aspect budgétaire, une dépense prévisionnelle de 548 808 € a été établie, avec le voyage à Paris budgétisé à 60 000 €. Du point de vue des recettes, 522 000 € est attendu. Les 20 000 € prévus pour le concert à Paris de la CAF de la Moselle versée en 2026. Nous verrons du côté du mécénat pour compléter ce financement.

## **C) Perspectives et orientations budgétaires pour 2025**

### 1. Les recettes

#### *1.1. Contributions des membres de l'Orchestre national de Metz Grand Est et subventions de fonctionnement*

##### **Subventions & Contributions pour 2025**

Pour l'année 2025, les contributions des collectivités locales et de l'État témoignent d'un soutien accru, permettant de répondre aux enjeux de fonctionnement et d'investissement de l'orchestre :

**Ville de Metz** : 2 040 000 €, stable par rapport à 2024. Cette contribution comprend un soutien dédié pour le projet Démos.

**Région Grand Est** : 1 845 000 € pour le fonctionnement, sans changement par rapport à 2024.

**Etat (DRAC Grand Est)** : 1 630 000 €, dont 70 000 € spécifiquement alloués au titre du plan MPMD.

**Eurométropole de Metz** : 400 000 € en fonctionnement, représentant une augmentation de 100 000 € par rapport à 2024, avec un soutien supplémentaire pour le renouvellement du parc instrumental et l'amélioration des conditions de travail des musiciens.

#### *1.2. Subventions aux projets*

Les subventions pour le projet Démos sont prévues à **483 000 €** en 2025, incluant notamment les contributions de la **CAF Moselle** (140 000 €), de la **Philharmonie de Paris** (135 000 €), du **Département de la Moselle** (90 000 €), de la **Région Grand Est** (20 000 €), de la **Préfecture de**

**Moselle** (20 000 €), ainsi que des communes et intercommunalités (48 000 €), hors part de Metz intégrée dans la contribution globale de la ville.

Les autres aides spécifiques aux projets, estimées à **32 700 €**, sont principalement destinées à des initiatives d'éducation artistique et culturelle.

### 1.3. Le développement des ressources propres

- les recettes de billetterie et de contrats de cession

Les recettes de billetterie et de cession pour 2025 sont estimées de manière globale à **1 036 955 €**, incluant les revenus attendus de la vente de billets et des contrats de cession pour les concerts diffusés en dehors des lieux habituels de l'orchestre. Cette estimation reflète l'ambition de diversifier les sources de revenus et d'élargir la présence de l'orchestre sur différents événements.

- **Recettes de billetterie** : Elles sont estimées à **440 626 €** pour 2025, contre 389 000 EUR en 2024, en raison du calendrier de programmation et de la forte fréquentation.
- **Recettes de cession** : Prévision de **596 329 €** pour 2025, anticipant une hausse du nombre de concerts en diffusion.

- le mécénat et les offres entreprises

Pour 2025, l'Orchestre national de Metz Grand Est prévoit des recettes de mécénat et de partenariats estimées à **100 000 €**, grâce au soutien de partenaires réguliers (Crédit Mutuel, Veolia, SMASAS, Rotary Club Metz Lafayette, UEM) et de nouvelles contributions. À noter, la signature en 2024 d'une convention de mécénat avec le **Fond de dotation Caisse d'Epargne Grand Est Europe**, en soutien à Démos. Cette prévision inclut également des événements spécifiques tels que le Dîner de Gala et les offres entreprises comprenant une participation de musiciens de l'orchestre.

- autres produits d'activité annexe

Cette ligne concerne notamment les remboursements de frais (frais techniques, musiciens supplémentaires et complémentaires) liés à la participation aux productions de l'Opéra Théâtre de l'Eurométropole de Metz et est estimée à hauteur de **59 051 €** pour 2025.

### 1.4. Recettes non récurrentes

Le montant des refacturations à l'EPCC Metz en Scènes pour le personnel mutualisé dans le cadre de la Cité musicale-Metz est prévu à **81 869 €** pour 2025 (contre 44 000 € en 2023). Cette

augmentation s'explique par le portage, par l'orchestre, du poste de Responsable du service éducation et médiation, précédemment pris en charge par l'EPCC.

## 2. Les dépenses

### *2.1. Les dépenses courantes de fonctionnement*

- Les frais généraux et la communication

Pour 2025, les frais de fonctionnement courants sont estimés à **376 000 €**, en augmentation par rapport au BP 2024. Ces dépenses couvrent plusieurs postes essentiels à la bonne gestion de l'orchestre, visant à maintenir les infrastructures, optimiser la gestion des ressources et assurer la sécurité des sites et des activités.

Les coûts liés au chauffage, à l'éclairage et au fonctionnement technique demeurent élevés. Par ailleurs, la Cité musicale doit rattraper un certain retard dans la mise à jour de ses licences logicielles, ainsi que de ses outils informatiques et de gestion.

Les frais d'assurances sont en augmentation, couvrent les risques liés aux instruments de musique.

Nous prévoyons également une enveloppe incluant **118 335 €** de frais de communication, maintenue à un niveau identique par rapport à 2024.

- Les dépenses de personnel

La maîtrise de la masse salariale reste une priorité pour l'Orchestre national de Metz Grand Est, compte tenu de son poids significatif dans le budget global de l'établissement. La masse salariale de l'Orchestre national de Metz Grand Est pour 2025 est estimée à **5 506 853 €**, représentant une part importante du budget global et une légère augmentation par rapport à 2024.

- **Composition des dépenses de personnel :**

**Rémunérations :** 5 147 590 €, comprenant :

Personnel administratif et technique : 802 896 €

Musiciens en CDD et CDI : 4 224 694 €

Directeur musical : 120 000 €

**Autres dépenses de personnel :** 503 843 €, incluant la mise à disposition de personnel mutualisé avec Metz en Scènes, les frais de concours et de recrutements, la médecine du travail, et une provision pour le Compte Épargne Temps (CET).

## Mesures spécifiques pour 2025 :

**Revalorisation des tickets restaurant** à 7 € (contre 6 € en 2024)

**Forfait mobilité durable**, introduit pour promouvoir les transports durables, non intégré au budget à ce jour. Fera l'objet d'une délibération au prochain Conseil d'Administration.

**Concours de recrutement** : Trois concours de recrutement sont planifiés pour les postes vacants de musiciens : violon solo co-soliste, alto ttttiste et violon ttttiste, afin de maintenir l'effectif nécessaire pour répondre aux exigences artistiques de l'orchestre.

**Refacturation des personnels mutualisés** : Une refacturation de **297 593 €** est prévue pour les personnels mutualisés avec l'EPCC Metz en Scènes, permettant de répartir les charges de manière optimisée entre les deux structures.

### 2.2. Les dépenses de production

Les dépenses de production de l'Orchestre national de Metz Grand Est pour 2025 s'élèvent à **1 873 512 €**, couvrant l'ensemble des coûts nécessaires à la réalisation des projets artistiques et culturels de l'année. Cette enveloppe inclut les dépenses liées aux artistes invités, aux musiciens intermittents, aux frais généraux de production, ainsi qu'aux projets d'éducation artistique et de médiation.

Les postes principaux des dépenses de production pour 2025 comprennent :

- **Budget de production** : 1 260 704 €, dédié aux cachets des artistes invités, aux rémunérations des musiciens intermittents, ainsi qu'aux frais techniques et logistiques nécessaires à la réalisation des concerts et spectacles.
- **Éducation artistique, médiation et projets citoyens** : 71 000 €, alloués aux actions de médiation culturelle et aux initiatives citoyennes visant à favoriser l'accès à la musique pour des publics diversifiés. Ces activités permettent de renforcer l'ancrage de l'Orchestre dans le territoire et de répondre aux missions de service public en matière d'éducation artistique.
- **Projet DEMOS** : 541 808 €, financé en grande partie par des subventions spécifiques. Le projet DEMOS vise à proposer un accès à la pratique instrumentale pour des jeunes issus de quartiers prioritaires ou de zones rurales, avec des activités pédagogiques et des concerts de restitution.

**En conclusion, les perspectives 2025 ainsi définies ne permettent pas d'équilibrer le budget et aboutissent à un résultat déficitaire de 136 125 €**

### 3. Le budget d'investissement

Le budget d'investissement 2025 de l'Orchestre national de Metz Grand Est repose sur des contributions essentielles de la Ville de Metz, de l'Eurométropole de Metz et de la Région Grand Est, destinées à l'entretien des infrastructures, au renouvellement du parc instrumental, et à l'acquisition d'équipements.

#### *3.1 Travaux de maintenance du bâtiment de la Maison de l'Orchestre*

Le Syndicat mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est sollicite une enveloppe de **36 000 €** pour réaliser des travaux de maintenance du bâtiment de la Maison de l'Orchestre.

#### *3.2 Renouvellement du parc instrumental*

Le renouvellement du parc instrumental bénéficie d'un soutien multiple :

Ville de Metz : **45 000 €** sont affectés à l'acquisition d'un célesta, un instrument essentiel pour enrichir la palette sonore de l'orchestre.

Eurométropole de Metz : **50 000 €**, pour le renouvellement d'une partie du parc instrumental, englobant également le remplacement des chaises des musiciens, afin de maintenir un équipement adapté et ergonomique, répondant aux besoins artistiques et de confort de l'orchestre.

#### *3.3 Equipement*

La Région Grand Est contribue à hauteur de **30 000 €**, conformément aux financements précédents, pour l'acquisition de matériel technique et d'équipements de scène. Cet investissement vise à renforcer les capacités techniques de l'orchestre et à soutenir la qualité de production des spectacles.

Il est donc proposé aux membres du Comité Syndical de l'Orchestre national de Metz Grand Est d'adopter la délibération suivante :

Vu le Code général des Collectivités territoriales,  
Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est,

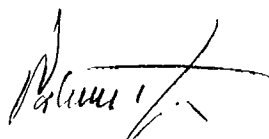
Le Comité Syndical,

**PREND ACTE**

Du fait que le débat d'orientation budgétaire s'est tenu pour l'exercice 2025.

Fait à Metz, le 15 novembre 2024,

Le Président du Comité Syndical



**Patrick THIL**

Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes  
Conseiller délégué aux établissements culturels de  
l'Eurométropole de Metz  
Conseiller départemental de la Moselle

REÇU EN PREFECTURE

le 21/11/2024

Agglo. Inter-Comm. de la Vallée de la Mayenne

99\_DE-057-255703795-20241115-031511\_4-DE



## Délibération n° 1027 : Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Président

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président rend compte à chaque Comité syndical des décisions qui ont été prises en application de la présente délibération.

Ces informations sont détaillées dans l'annexe 1 ci-jointe.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Orchestre national de Metz Grand Est,
- Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Le Comité Syndical, entendu dans sa séance du 15 novembre 2024,

### DECLARE

- Avoir reçu communication des décisions prises par le Président en matière de contrats et conventions ci-annexées.

Nombre de votants : 8

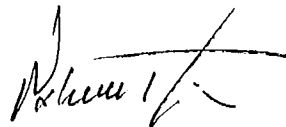
Pour : 8

Contre : /

Abstention : /

Fait à Metz, le 15 novembre 2024

Le Président du Comité Syndical



**Patrick THIL**

*Adjoint au Maire de Metz à la culture et aux cultes  
Conseiller délégué aux établissements culturels de  
l'Eurométropole de Metz  
Conseiller départemental de la Moselle*

**Comité syndical de l'Orchestre national de Metz Grand Est du 15 novembre 2024**

**Annexe n°1 à la délibération n°1027 : Communication des décisions prises dans le cadre des délégations accordées au Président en matière de contrats et conventions**

<b><u>CONTRACTANT</u></b> <b><u>Compagnie/Société</u></b>	<b><u>OBSERVATIONS</u></b> <b><u>Intitulé et date du spectacle</u></b>
<b><u>Contrats d'engagements chefs/solistes</u></b>	

Lionel Bringuier	Tchaikovsky, Symphonie n°4 / 11.10.2024
Victor Julien-Lafférière	Tchaikovsky, Symphonie n°4 / 11.10.2024
Marie Poulanges	Tchaikovsky, Symphonie n°4 / 11.10.2024
Joanna Slusarczyk	Le Festin de l'araignée / 25+26.10.2024
Amandine Meyer	Le Festin de l'araignée / 25+26.10.2024
Julia Dantonnet	Le Festin de l'araignée / 25+26.10.2024

<b><u>Contrat de cession</u></b>	
Mancieulles, Espace St Pierremont	Tchaikovsky, Symphonie n°4 / 12.10.2024
Sarrebourg, Salle des fêtes	Tchaikovsky, Symphonie n°4 / 17.10.2024
Namur, le Grand manège	Tchaikovsky, Symphonie n°4 / 18.10.2024

<b><u>Autres</u></b>	
CCAS semaine Bleue	Musique de Chambre / Octuor de Schubert 30.09.2024